

AVIS PUBLIC

AVIS est donné à Sylvie Chishambo-Bussima, 3007, rue Noorduyn, Montréal, arrondissement de Saint-Laurent, dernière adresse connue, qu'à défaut de réclamer les meubles laissés lors de son éviction le 17 juillet 2018, dans les dix (10) jours de la publication de cet avis, ces biens mobiliers seront détruits et/ou vendus à l'encan.

AVIS est donné à Dee-Michelle Seymour et Matthew Ryan, 1500, rue Décarie, appartement 45, Montréal, arrondissement de Saint-Laurent, dernière adresse connue, qu'à défaut de réclamer les meubles laissés lors de leur éviction le 20 juillet 2018, dans les dix (10) jours de la publication de cet avis, ces biens mobiliers seront détruits et/ou vendus à l'encan.

Montréal, le 19 septembre 2018

Cybèle Kahalé, avocate
Secrétaire-substitut du Conseil d'arrondissement